



Code produit : 74063

EMFIMASTIC PU 40 BÂTIMENT

Bénéficie du Label SNJF en classe F 25E.

DESCRIPTION

EMFIMASTIC PU 40 BÂTIMENT est un mastic élastomère monocomposant à base de polyuréthane. Il forme un joint présentant une grande élasticité, une bonne résistance à la déchirure et aux intempéries.

Il bénéficie du label SNJF sur aluminium anodisé avec primaire et mortier en catégorie F 25E (domaine d'application façade).

EMFIMASTIC PU 40 BÂTIMENT dispose du marquage CE pour les applications suivantes :

- mastic pour éléments de façade pour applications intérieures et extérieures utilisable en climat froid selon la norme EN 15651-1 (F EXT-INT CC).
- mastic pour chemins piétonniers pour applications intérieures et extérieures utilisable en climat froid selon la norme EN 15651-4 (PW EXT-INT CC).

DOMAINES D'APPLICATION

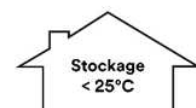
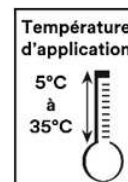
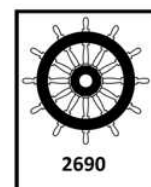
EMFIMASTIC PU 40 BÂTIMENT est spécialement adapté au collage de différents matériaux du bâtiment et à la réalisation de joints d'étanchéité.

Il adhère sans primaire sur les supports les plus courants tels que bois, polyester, verre, béton, terre cuite, pierre, grès cérame, faïence.

Pour les matériaux difficiles, notamment les matières plastiques telles que le PVC, l'ABS, le PMMA ou des matériaux tels que l'aluminium ou la tôle laquée, il faut effectuer des essais préalables afin de déterminer si une préparation de surface est nécessaire.

DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Pâteux
Couleur	Noir, blanc, gris. Contacter le service commercial pour les autres coloris disponibles.
Densité à 20°C	Noir : $1,15 \pm 0,02$ - Autres : $1,16 \pm 0,02$
Coulure (ISO 7390)	< 3 mm
Température d'application	5 à 35°C
Temps de formation de peau à 23°C et 50 % HR	Env. 70 min *
Vitesse de réticulation à 23°C et 50 % HR	3 mm après 24h
Dureté Shore A (méthode interne IT-20 issue de la norme ISO 868 - 3 secondes)	Env. 40 après 14 jours



Module à 100 % (ISO 8339)	Env. 0,4 MPa
Allongement à la rupture (ISO 8339)	> 500 %
Module à 100 % (ISO 37)	Env. 0,3 MPa
Module à la rupture (ISO 37)	Env. 1,4 MPa
Allongement à la rupture (ISO 37)	> 600 %
Résistance à la déchirure (ISO 34)	Env. 10 N/mm
Résistance à la température	-40 à +80°C (sur mastic polymérisé)
Résistance aux acides et bases diluées	Moyenne
Résistance aux rayons UV	Bonne
Résistance aux intempéries	Excellente
Compatibilité avec les peintures	Sur mastic polymérisé : - aqueuses : oui - solvantées : essais nécessaires
Contact eau potable	Répond aux critères pour un usage en eau froide selon les méthodes de tests décrites dans la norme BS 6920 avec pour le test de développement de microorganismes une surface réduite de 1 000 mm².
Données spécifiques	Classement selon la norme ISO 11600 : Classe F - 25 HM - M1up* (*up : signifie sans primaire). Classement selon la norme ASTM C-920 : Type S, Grade NS, Classe 25, usages NT, T1, A et M. Bénéficie du Label SNJF sur aluminium anodisé avec primaire et mortier : mastic élastomère en classe F 25E (coloris : gris, blanc, brun, noir, sable, beige et havane).

* ce temps dépend de l'hygrométrie et de la température ambiante. Afin de garantir une bonne adhésion, il est impératif d'effectuer le collage avant que le produit n'ait formé sa peau.

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :

Les supports à assembler doivent être propres, plans, secs, sans poussière, ni graisse ou autres agents polluants qui pourraient nuire au collage.

Si les supports doivent être nettoyés, utiliser EMFINET 683, de la méthyléthylcétone (MEC), de l'acétone ou le dégraissant SAPOCOL GR 1001. Pour les matériaux sensibles aux cétones, utiliser EMFINET 688/1 ou de l'éthanol.

Vérifier leur compatibilité avec les substrats.

Si nécessaire, appliquer un primaire - consulter au besoin notre service technique.

Il est recommandé de décaper le béton, en particulier la laitance de ciment, avec une brosse métallique puis d'effectuer un dépoussiérage.

Si nécessaire, poncer les surfaces métalliques (notamment en présence d'oxydation). Après ponçage, les nettoyer à nouveau avec un solvant en respectant un délai d'évaporation de 10 minutes.

Nota : lors de l'utilisation de solvants, éteindre toutes sources d'ignition et suivre les instructions de sécurité et de manipulation données par le fabricant.

Encollage :

EMFIMASTIC PU 40 BÂTIMENT s'applique au moyen d'un pistolet manuel ou pneumatique.

Après application, lisser le joint avec de l'eau savonneuse au moyen d'une spatule.

Ce produit doit être utilisé dans les 24 heures qui suivent l'ouverture de l'emballage, sinon le mastic risque de polymériser.

Ne pas appliquer le mastic à une température inférieure à 5°C.

Pendant la polymérisation, éviter tout contact avec des polymères MS, PU hybrides ou silicones non polymérisés ainsi qu'avec des alcools ou de l'ammoniaque.

Nettoyage :

Nettoyer les outils avec EMFINET 683, de la méthyléthylcétone (MEC), de l'acétone ou avec une lingette EMFICLEAN AL avant polymérisation du mastic. Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

CONSOMMATION

Cartouche de 300 ml

Buse (mm)	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Longueur de cordon (m)	95	42	24	15	10,5	7,5	5,5	4,5	3,5

Poche de 600 ml

Buse (mm)	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Longueur de cordon (m)	190	85	47	30	21	15	11	9	7

Valeurs indicatives, dépendantes des conditions de pose (état de surface, matériaux, etc.)

STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés stockés à une température inférieure à 25°C.
En cas d'application par temps froid, entreposer vers 20°C avant utilisation.

CONDITIONNEMENT

Cartouches de 300 ml et poches de 600 ml.
Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.